

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION(S) EXERCICE 2023-2024

<u>Nom de l'association :</u>		
Cocher la(les) case(s) correspondant à votre demande :		
<u>Fréquence</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global (subvention ordinaire)€
<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Projet / action spécifique (subvention exceptionnelle)€

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc...) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, puis l'imprimer, si nécessaire.

L'association souhaitant déposer une demande de subvention doit compléter ce formulaire et fournir l'ensemble des pièces justificatives suivantes :

- ↻ Rapport d'activités de l'année ou de la saison écoulée,
- ↻ Résultats financiers certifiés par le Président ou le Trésorier (cf. modèle joint à utiliser en cas de besoin),
- ↻ Budget prévisionnel certifié par le Président ou le Trésorier (cf. modèle joint à utiliser en cas de besoin),
- ↻ Vos statuts pour une première demande et si modification depuis votre dernière demande,
- ↻ Un relevé d'identité bancaire et postal.

Rappel :

Pour toute demande de subvention, un compte rendu financier devra être déposé auprès de la municipalité, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est disponible sur le site internet de la mairie www.saintjeanleblanc.com ou sur simple demande à associations@saintjeanleblanc.com.

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

1.1 Nom – Dénomination :

.....
Sigle de l'association :

Site web :

1.1.1 Objet de l'association :

.....

.....

.....

1.2 Numéro Siret : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : | W |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

1.4 Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

1.4.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

1.5 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

2.1 Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? OUI NON

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

Attribué par :

En date du :

__/__/____
 __/__/____
 __/__/____

2.2 L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? OUI NON

Si oui, date de publication au Journal Officiel : __/__/____

2.3 L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? OUI NON

3. RELATIONS AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS

3.1 Votre association bénéficie-t-elle de subventions provenant d'autres collectivités ? OUI NON

Si oui, merci de préciser :

Collectivité

Montant

Date d'attribution

__/__/____
 __/__/____
 __/__/____

4. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

4.1 L'association est-elle affiliée à une union ou à une fédération ? OUI NON

Si oui, laquelle ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

4.2 L'association a-t-elle des adhérent-e-s personnes morales ? OUI NON

Si oui, lesquelles ?

.....

5. MOYENS HUMAINS au 1er septembre de l'année écoulée

5.1 Composition du bureau :

BUREAU	① NOM PRÉNOM	✉ ADRESSE POSTALE
	☎ TÉLÉPHONE	@ E-MAIL
PRÉSIDENT	①	✉
	☎	@
VICE-PRÉSIDENT	①	✉
	☎	@
TRÉSORIER	①	✉
	☎	@
SECRÉTAIRE	①	✉
	☎	@

5.2 Nombre de bénévoles ⁽¹⁾ :

5.3 Nombre de volontaires ⁽²⁾ :

5.4 Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :

5.5 Nombre de salariés :

Dont nombre d'emplois aidés :

Dont nombre d'ETPT ⁽³⁾ :

5.5.1 Détail des qualifications pour les associations disposant d'encadrants diplômés :

QUALIFICATION	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION

5.5 Nombre total d'adhérents ⁽⁴⁾ :

Dont nombre de licenciés ⁽⁵⁾ :

Dont habitants de Saint-Jean-le-Blanc :

Dont habitants d'autres communes ⁽⁶⁾ :

(1) Personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée. (2) Personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service Civique). (3) Equivalent Temps Plein Travaillé. (4) Personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association. (5) En cas d'affiliation à une fédération, remplir le tableau annexe A. (6) Pour les associations dont les activités sont réparties sur plusieurs communes, remplir le tableau annexe A.

ANNEXE A. DÉTAIL DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE
 (À indiquer pour les associations concernées, notamment culturelles et sportives)

CATÉGORIES	EFFECTIFS COMMUNE	EFFECTIFS HORS COMMUNE	
		COMMUNE	NOMBRE
TOTAL			

6. MONTANT DES COTISATIONS
 (Pour les associations sportives, renseigner les différentes catégories)

CATÉGORIES	MONTANT POUR LA SAISON OU L'ANNÉE N-1	MONTANT POUR LA SAISON OU L'ANNÉE N

7. PROJET OU ACTIVITÉ COURANTE, OBJET DE LA DEMANDE

N.B : Si votre association souhaite déposer une demande de subvention ordinaire **ET** une demande subvention exceptionnelle, merci de remplir **deux fois** ce questionnaire.

7.1 Quels sont les objectifs du projet ou de l'activité ?

.....
.....
.....
.....

7.2 Quel est le contenu ?

.....
.....
.....
.....

7.3 Quels sont les publics ciblés ?

.....
.....
.....
.....

7.4 Combien de personnes en sont bénéficiaires ?

.....
.....
.....
.....

7.5 Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation du projet ou de l'activité ?

.....
.....
.....
.....

7.6 Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?

.....
.....
.....
.....

7.7 Quelle est la durée prévue du projet ou de l'activité (précisez le nombre de mois ou d'années) ?

.....
.....
.....
.....

N.B : Selon le type d'association que vous représentez et le mode de gestion comptable que vous avez choisi (à l'année scolaire ou civile), merci d'indiquer les données de votre compte de résultat certifié pour la saison 2022-2023, ou l'état de votre budget annuel à la date de la demande. Ex : une association de volley-ball, fonctionnant du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, fournira les données de son compte de résultat au 31 août 2023, ainsi que l'état de sa trésorerie en début et fin de saison. Une association de défense des droits des femmes, fonctionnant avec un budget à l'année civile, transmettra l'état de son budget 2023 à la date de la demande (au 15 septembre, par exemple), ainsi que celui de sa trésorerie en début d'année et au mois de septembre 2023.

8.a. RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022 – 2023 (7)

<p>*Trésorerie en début d'exercice :</p>	<p>Compte bancaire ou postal :</p> <p>*Placements :</p> <p>*Caisse :</p>
DÉPENSES	RECETTES
LIBELLÉS	LIBELLÉS
PRÉVU	PRÉVU
RÉALISÉ	RÉALISÉ
<p>60 - Achats</p> <p>Achats de fournitures et matériels (à préciser)</p>	<p>70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services</p>
<p>61 - Services extérieurs</p> <p>Locations</p> <p>Entretien et réparations</p> <p>Assurances</p> <p>Documentation</p>	<p>73 - Dotations et produits de tarification</p>
<p>62 - Autres services extérieurs</p> <p>Rémunérations intermédiaires et honoraires</p> <p>Publicité, publication</p> <p>Déplacements, missions</p> <p>Frais postaux et de télécommunications</p> <p>Services bancaires</p>	<p>74 - Subventions d'exploitation ⁽⁸⁾</p> <p>Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités</p>
<p>63 - Impôts et Taxes</p> <p>Impôts, et taxes sur rémunération</p> <p>Autres impôts et taxes</p>	<p>Conseil(s) Régional(aux) :</p>
<p>64 - Charges de personnel</p> <p>Rémunération des personnels</p> <p>Charges sociales</p> <p>Autres charges de personnel</p>	<p>Conseil(s) Départemental(aux) :</p>
<p>65 - Autres charges de gestion courante (à préciser)</p>	<p>Ville de Saint-Jean-le-Blanc :</p> <p>Autres collectivités (préciser) :</p>
<p>66 - Charges financières</p>	<p>Organismes sociaux (préciser) :</p>
<p>67 - Charges exceptionnelles</p>	<p>Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)</p>
<p>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</p>	<p>L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)</p>
<p>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; participation des salariés</p>	<p>Soutiens privés</p>
TOTAL DES DÉPENSES	TOTAL DES RECETTES
<p>Si la somme des dépenses est supérieure à celle des recettes, merci d'indiquer le montant du DÉFICIT :</p> <p style="text-align: center;">-.....</p>	<p>Si la somme des recettes est supérieure à celle des dépenses, merci d'indiquer le montant de l'EXCÉDENT :</p> <p style="text-align: center;">+.....</p>
<p>*Trésorerie en fin d'exercice :</p> <p>.....</p>	<p>Compte bancaire ou postal :</p> <p>*Placements :</p> <p>*Caisse :</p>

(7) Ne pas indiquer les centimes d'euros. (8) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

N.B : Ce tableau s'adresse uniquement aux associations qui ont perçu une subvention exceptionnelle en 2022, dont le montant attribué a servi à financer un projet précis, et non le fonctionnement global de l'association.

8.b. RÉSULTATS DU PROJET 2022 – 2023 (7)

Rappel du libellé du projet :

*Trésorerie en début d'exercice :	Compte bancaire ou postal :
	*Placements :
	*Caisse :

DÉPENSES		
LIBELLÉS	PRÉVU	RÉALISÉ
60 - Achats		
Achats de fournitures et matériels (à préciser)		
61 - Services extérieurs		
Locations		
Entretien et réparations		
Assurances		
Documentation		
62 - Autres services extérieurs		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		
Publicité, publication		
Déplacements, missions		
Frais postaux et de télécommunications		
Services bancaires		
63 - Impôts et Taxes		
Impôts, et taxes sur rémunération		
Autres impôts et taxes		
64 - Charges de personnel		
Rémunération des personnels		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
65 - Autres charges de gestion courante (à préciser)		
66 - Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; participation des salariés		
TOTAL DES DÉPENSES		

RECETTES		
LIBELLÉS	PRÉVU	RÉALISÉ
70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services		
73 - Dotations et produits de tarification		
74 - Subventions d'exploitation		
Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités		
Conseil(s) Régional(aux) :		
Conseil(s) Départemental(aux) :		
Ville de Saint-Jean-le-Blanc :		
Autres collectivités (préciser) :		
Organismes sociaux (préciser) :		
Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)		
L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Soutiens privés		
Autres établissements publics		
75 - Autres produits de gestion courante (à préciser)		
Cotisations		
Dons manuels - Mécénat		
76 - Produits financiers		
77 - Produits exceptionnels		
78 - Reprises sur amortissements et provision		
79 - Transfert de charges		
TOTAL DES RECETTES		

Comment le projet a-t-il été réalisé ?

.....

.....

A-t-il abouti ?

.....

Avez-vous bénéficié d'autres sources de financement ? Si oui, lesquelles ?

.....

.....

N.B : Selon le type d'association que vous représentez et le mode de gestion comptable que vous avez choisi (à l'année scolaire ou civile), merci d'indiquer les données de votre budget prévisionnel pour la saison 2022-2023, ou votre budget prévisionnel pour l'année 2023. Dans les deux cas, indiquez les montants de votre trésorerie au jour de la demande.

9.a. BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2023 – 2024 (7)

Activité courante :

*Trésorerie en début d'exercice :	Compte bancaire ou postal :
	*Placements :
	*Caisse :

DÉPENSES	
LIBELLÉS	PRÉVU
60 – Achats	
Achats de fournitures et matériels (à préciser)	
61 – Services extérieurs	
Locations	
Entretien et réparations	
Assurances	
Documentation	
62 – Autres services extérieurs	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	
Publicité, publication	
Déplacements, missions	
Frais postaux et de télécommunications	
Services bancaires	
63 – Impôts et Taxes	
Impôts, et taxes sur rémunération	
Autres impôts et taxes	
64 – Charges de personnel	
Rémunération des personnels	
Charges sociales	
Autres charges de personnel	
65 – Autres charges de gestion courante (à préciser)	
66 – Charges financières	
67 – Charges exceptionnelles	
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	
69 – Impôt sur les bénéfices (IS) ; participation des salariés	
TOTAL DES DÉPENSES	

RECETTES	
LIBELLÉS	PRÉVU
70 – Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	
73 – Dotations et produits de tarification	
74 – Subventions d'exploitation	
Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Conseil(s) Régional(aux) :	
Conseil(s) Départemental(aux) :	
Ville de Saint-Jean-le-Blanc :	
Autres collectivités (préciser) :	
Organismes sociaux (préciser) :	
Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)	
L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Soutiens privés	
Autres établissements publics	
75 – Autres produits de gestion courante (à préciser)	
Cotisations	
Dons manuels - Mécénat	
76 – Produits financiers	
77 – Produits exceptionnels	
78 – Reprises sur amortissements et provision	
79 – Transfert de charges	
TOTAL DES RECETTES	

Rappel :

Un budget prévisionnel doit toujours être présenté à l'équilibre, c'est-à-dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

9.b. BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET POUR L'ANNÉE 2023-2024 (7)

Rappel du libellé du projet :

<p>*Trésorerie en début d'exercice :</p>		<p>Compte bancaire ou postal :</p> <p>*Placements :</p> <p>*Caisse :</p>	
DÉPENSES		RECETTES	
LIBELLÉS	PRÉVU	LIBELLÉS	PRÉVU
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	
Achats de fournitures et matériels (à préciser)		73 - Dotations et produits de tarification	
		74 - Subventions d'exploitation	
61 - Services extérieurs		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Locations			
Entretien et réparations		Conseil(s) Régional(aux) :	
Assurances			
Documentation		Conseil(s) Départemental(aux) :	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Ville de Saint-Jean-le-Blanc :	
		Autres collectivités (préciser) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Organismes sociaux (préciser) :	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires		Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)	
63 - Impôts et Taxes		L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Impôts, et taxes sur rémunération		Soutiens privés	
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante (à préciser)	
Rémunération des personnels		Cotisations	
Charges sociales		Dons manuels - Mécénat	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante (à préciser)		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprises sur amortissements et provision	
66 - Charges financières		79 - Transfert de charges	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			
69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS) ; participation des salariés			
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	

Description du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Rappel :
Un budget prévisionnel doit toujours être présenté à l'équilibre, c'est-à-dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

10. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

*Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.
Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci, portant les deux signatures ; celle du
représentant légal et celle de la personne qui va le représenter.*

Je soussigné(e), (nom et prénom)

.....,
représentant(e) légal(e) de l'association

.....

déclare : (merci de cocher les cases)

que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatives aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement Associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

demander une subvention ordinaire de Euros au titre de l'exercice 2023-2024,

demander une subvention exceptionnelle de Euros,

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

➤ Joindre un RIB

Fait, le à

Signature,